

Tendance

"Cnamgs", ou les nouveaux maquis «modérateurs»

AEE

Libreville/Gabon

Après une journée de dur labeur, si l'on vous invite à la "Cnamgs", pour une collation, cela peut prêter à confusion dans votre tête. Surtout si vous vous en tenez au sens premier de ce mot. Mais pour un adepte des maquis et autres coins de distraction, cela coule de source: il s'agit de faire un détour dans un maquis "modérateur", une nouvelle forme de bistrot qui pullulent à Libreville et ses environs, où vous pouvez consommer, tous types de boissons, à moindre coût. Bière, vin, soda... tout y est. Ces nouveaux lieux de consommation, autrefois confinés uniquement dans des stations-service ou les Gaboprix, se sont élargis, au point d'inonder les quartiers, même les plus reculés, attirant chaque jour davantage de monde. Plusieurs questions se posent tout de même, en l'occurrence la provenance et à la qualité de ces boissons, dont les prix défient toute concurrence.

RÉSERVÉE jadis aux « consommateurs économiquement faibles », selon l'expression des abonnés de ces coins, la "Cnamgs" - à ne pas confondre avec l'institution sociale publique -, qui désigne les nouveaux maquis essayant à travers les quartiers de la capitale depuis quelque



Vue extérieure d'une "Cnamgs", au quartier Nzeng-Ayong...

temps, s'est élargie aujourd'hui à un public diversifié. La nouvelle tendance s'est rapidement développée à Libreville et ses environs. Le nom "Cnamgs" a été donné par les adeptes de ces lieux, pour faire le parallèle entre l'assurance-maladie, réservée aux personnes économiquement faibles, et les prix des boissons relativement bas, pratiqués dans ces commerces, où chaque bourse trouve son compte. D'Owendo à Akanda ou Bikélé, il est impossible de faire plus de 2 km, sans maquis. Ces endroits, de grande quiétude, souvent disposés en plein air, attirent chaque jour un peu plus de monde: hommes, femmes, nantis et moins nantis. Autrefois implantés uniquement dans les stations-service,

ces maquis permettaient aux automobilistes de passage, soit pour un lavage ou une vidange, de se désaltérer rapidement, le temps du service. Aujourd'hui, ce commerce de boisson s'est élargi, à un point tel que même dans les quartiers les plus reculés on y trouve des "Cnamgs". A Cocotiers, IAI, Akébé, Derrière-la-Prison ou Nzeng-Ayong, les « Cnamgs » sont présentes. Les coûts jugés faibles par les consommateurs feraient le succès de ces établissements commerciaux. « Nous aimons la "Cnamgs" d'abord à cause des prix qui sont moins élevés que ceux du bar, et aussi à cause du calme qui y règne », confie Olivier Atome, agent dans une administration publique et fervent client de la "Cnamgs" située au rond-point de Nzeng-Ayong.



... et une autre, vue de l'intérieur.

Et N.B, agent de force de sécurité, de rajouter: « Mes collègues et moi aimons nous retrouver ici, après le travail, pour partager un verre à cet endroit assez responsable, où l'on ne rencontre pas ces jeunes aux allures extravagantes. » D'autres clients, comme Mme Ada, fréquente ces lieux à cause de leur propreté, et de la bonne ambiance qui y règne. La « Cnamgs », comme on peut le voir, fait beaucoup d'heureux, non seulement à cause de son agréable cadre d'accueil, mais surtout, on l'a dit, pour ses prix relativement moins chers. **CONCURRENCE DÉLOYALE.** Reste que des questions demeurent sur l'origine et la qualité des boissons proposées à la consommation. Selon certains opérateurs écono-

miques exerçant dans le domaine de la livraison de boisson en gros, beaucoup des responsables de la "Cnamgs" leur font une concurrence déloyale. En effet, ces tenanciers proposeraient à leurs clients, des prix largement en dessous de la norme exigée par la direction de la Concurrence et de la Consommation. Ce qui, à leurs yeux n'est pas acceptable. « Soit le produit n'est pas de bonne qualité, soit ils s'en procurent frauduleusement, en brûlant toutes les étapes de contrôle », souligne Karim, responsable d'un magasin de vente en gros, sis au quartier Okala, dans un ton qui masquait mal la désapprobation. Il ajoute: « beaucoup d'entre eux, se ravitailleraient par Cocobeach », chef-lieu du département de la Noya, dans la province de l'Estuaire. Les in-

téressés échapperaient à tout contrôle de qualité, ce qui devrait normalement interpellier l'Agence gabonaise de normalisation (Aganor), si tant est que les récriminations des grossistes de boisson sont fondées. Mais, pour les détenteurs des « Cnamgs » que nous avons rencontrés, pour en savoir davantage sur l'origine de leurs boissons, cette version des faits ne serait pas la meilleure piste. Ils affirment, en tout cas certains d'entre eux, se procurer leurs boissons dans les grandes surfaces. D'autres confient qu'ils seraient livrés par des tiers. Pour les uns comme pour les autres, leurs produits ne souffriraient donc d'aucun déficit en matière de qualité. Ils en veulent pour preuves, les bons rapports qu'ils entretiennent avec les autorités municipales et les instances de régulation de ces commerces. Quant aux consommateurs que nous avons approchés, beaucoup accordent peu d'importance à l'origine et à la qualité des boissons, du moment qu'ils trouvent leur compte dans ce commerce. C'est le cas de David, pour qui, le plus important est "d'avoir son ticket modérateur". A.S.M.N, quant à lui, ne voit « aucun inconvénient à consommer ces boissons. Il faut simplement en prendre avec modération »...



TOYOTA
LA QUALITÉ SUPÉRIEURE

YARIS



à partir de **11 500 000** FCFA TTC

GARANTIE
TOYOTA
3
ANS
OU 100 000 KM

TOYOTA GABON est représenté à Port-Gentil par Gesparc

* TROIS ANS ou 100 000 km, le premier atteint, pour tout véhicule entretenu par TOYOTA GABON.

TOYOTA GABON

BP 31 LIBREVILLE - T : (241) 01 79 26 85 / 01 79 26 90 / 01 79 27 85
email : toyota.gabon@groupe-sogafric.com - www.toyotagabon.com

Nous construisons l'avenir

